# Assemblée ordinaire tenue, le 5 octobre 2012 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la Présidence de Monsieur David Pharand

Madame Claire Dinel, directrice générale était aussi présente

#### 12-10-16859 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu unanimement

#### Que,

L'assemblée soit ouverte à 19h35.

Adopté

#### 12-10-16860 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu unanimement

#### Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

Adopté

# 12-10-16861 Lecture et adoption des procès-verbaux du 7, 19 et 26 septembre 2012

Il est résolu unanimement

#### Que,

La lecture des procès-verbaux du 7, 19 et 26 septembre 2012 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés avec la modification suivante :

Dans le procès-verbal du 7 septembre la résolution numéro 12-09-16839 Demande d'acquisition du lot 344, rang D, canton Preston, est modifiée de la façon suivante : « Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe les propriétaires du 2352 et 2348, chemin du Cap, qu'elle maintient..... » et non 2353 et 2344 chemin du Camp.

Adopté

### **Finance**

### 12-10-16862 Lecture et adoption des comptes du mois de septembre 2012

Il est résolu unanimement

### Que,

La lecture des comptes du mois septembre 2012 au montant de 378,119.17 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 16183 à 16259 et prélèvements no 3041 à 3042 et 3047 à 3056 et 3058 à 3075

et 3078 à 3080 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 946.51\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

#### Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

# <u>Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de septembre 2012</u>

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de septembre 2012 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 37 938.78\$

#### Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de septembre 2012.

Claire Winel, dg.

Claire Dinel, dir.-gén.

# 12-10-16863 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 28 septembre 2012

Il est résolu unanimement

#### Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 28 septembre 2012 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

#### **ADMINISTRATION**

#### Correspondance

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois de septembre 2012 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée d'octobre 2012 »

Monsieur Thomas Ryan, 2738, chemin du Brûlé, demande d'établir une liste des utilisateurs du débarcadère du Lac-Gagnon et de leur faire parvenir par courriel les codes du cadenas.

**Monsieur Herb McFetridge, 3250, chemin des Iles,** adresse une lettre de félicitations à l'équipe des pompiers pour l'intervention du 23 juillet 2012. Et offre un don à la Fraternité des pompiers de Duhamel.

# 12-10-16864 Projet de code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Il est résolu unanimement

**Que** le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte par la présente résolution un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel ;

**Que** le règlement sera adopté lors de l'assemblée régulière du 2 novembre 2012 à 19h30;

Qu'un avis public sera affiché aux endroits prévus à cette fin résumant le contenu dudit projet de règlement.

Adopté

# <u>Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel</u>

Avis est par la présente donné par Madame Doris Larose que lors de la prochaine assemblée du Conseil, il sera adopté par ce Conseil, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel.

# 12-10-16865 Nomination d'un représentant à la corporation de transport adapté et collectif de Papineau

Il est résolu unanimement

#### Que

Monsieur David Pharand, maire soit nommé représentant municipal afin de participer à l'assemblée générale annuelle avec droit de parole et de vote, pour et au nom de la municipalité de Duhamel, à la corporation de transport adapté et collectif de Papineau ;

#### Que,

Les frais inhérents à ce déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives

Adopté

# <u>12-10-16866 Engagement de Richard Clément – poste de préposé à l'entretien</u>

**Considérant** que monsieur Richard Clément a terminé sa période de probation de 880 heures et ce tel que prévu à l'article 4.08 de la convention collective ;

**Considérant** la recommandation de la directrice générale de procéder à l'engagement de monsieur Richard Clément à titre d'employé à temps partiel régulier;

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil approuve la recommandation de la directrice générale et procède à l'engagement de monsieur Richard Clément à titre d'employé à temps partiel régulier, au poste de préposé à l'entretien, à compter de la présente résolution et conformément aux exigences de la convention collective.

Adopté

# <u>12-10-16867 Organisation du souper de Noël 2012 pour les employés municipaux</u>

Il est résolu unanimement

#### Que.

Le conseil de la municipalité autorise l'organisation d'un souper de Noël et autorise un budget de 2 000\$;

Adopté

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport du département de sécurité publique.

## <u>12-10-16868 Demande - Interdiction des embarcations à moteur à essence sur le Lac-Venne</u>

**Attendu** la pétition des propriétaires du Lac-Venne, demandant d'interdire les embarcations à moteur à essence sur le Lac Venne;

Il est résolu unanimement

#### Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel enclenche les démarches nécessaires auprès de Transport Canada pour abolir la présence de bateaux propulsés par des moteurs à essence sur l'ensemble du Lac-Venne

Adopté

### 12-10-16869 Formation pompier 1

Il est résolu unanimement

### Que,

Le Conseil autorise, messieurs Jonathan Titley, Michel Bédard et Daniel Perrier à suivre la formation nécessaire afin d'obtenir leur certification de pompier 1;

#### Que,

Les coûts d'inscription au montant estimé de 1,800\$ par participant affecteront le poste budgétaire 02-22000-454 ;

### Et que,

les frais inhérents aux déplacements occasionnés par la formation, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives conformément à la politique présentement en vigueur.

Adopté

# <u>12-10-16870 Dossier de l'autopompe – Honoraires professionnels pour la préparation des devis</u>

Il est **résolu** unanimement

#### Que,

Le Conseil autorise un budget de 3 000\$ pour la préparation des devis techniques ainsi que l'analyse de la conformité des soumissions fait par CGER.

Adopté

#### 12-10-16871 Remplacement de l'autopompe

**Considérant** que le camion autopompe du service d'incendie de Duhamel n'est plus fonctionnel ;

**Considérant** que le Conseil autorise l'achat d'un nouveau camion autopompe et que les délais de livraison sont d'au moins 6 mois ;

**Considérant** que dans l'appel d'offres qui sera lancé au cours du mois de décembre seulement, il sera prévu le prêt d'un camion autopompe par le soumissionnaire, dans l'attente de la livraison de notre camion ;

**Considérant** que nous devons attendre la réponse favorable du ministre des Affaires municipales et des Régions pour l'approbation de notre règlement d'emprunt, avant d'accepter une soumission conforme ;

**Considérant** la demande de notre chef pompier ainsi que la suggestion du coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Papineau de procéder dans l'immédiat à la location d'un camion autopompe ;

**Considérant** que cette location au coût de 2 350\$/mois plus taxes pour un minimum de 3 mois est une dépense non prévue au budget ;

**Considérant** que le service d'incendie de Lac-Simon exerce déjà une entraide automatique pour tout feu de bâtiment;

Il est **résolu** unanimement

#### Que

Suite à l'avis de notre courtier en assurance et la recommandation de Monsieur le Maire, le Conseil de la municipalité de Duhamel refuse de faire la location d'un camion autopompe d'ici l'ouverture des soumissions prévue en décembre 2012.

Adopté

#### **VOIRIE**

Rapport du comité: Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

# 12-10-16872 Déplacement de la portion de la piste cyclable sur le terrain du garage

**Attendu** que la municipalité de Duhamel est d'avis qu'il y a lieu, notamment pour des questions de sécurité, de déplacer la portion de la piste cyclable et le sentier de motoneige situé entre le garage municipal et la caserne;

Il est résolu unanimement

#### Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel suite aux recommandations du comité de transport autorise le déplacement de la piste cyclable et du sentier de motoneige de façon à ce que le sentier de motoneige soit relocalisé derrière le garage actuel et que la portion de la piste cyclable sera condamnée et dorénavant les utilisateurs devront emprunter la piste située en bordure de la rue Principale et la rue de la Terre Neuve pour reprendre la piste sur l'assiette de l'ancienne voie ferrée à cette hauteur. Une nouvelle signalisation sera installée à cette fin.

Adopté

#### 12-10-16873 Vente du camion no 32 avec équipements

**Considérant** que l'achat du nouveau camion remplacera le camion 6 roues Ford 2004 numéro 32;

Il est résolu unanimement

#### Que,

Le Conseil autorise, suite à la livraison du nouveau camion 6 roues, la mise en vente du camion Ford portant le numéro 32, tel que vu et sans aucune garantie ;

**Qu'**un avis sera publié dans le journal de la Petite-Nation, sur notre site internet ainsi que dans la revue autohebdo ;

Adopté

# 12-10-16874 Remplacement de deux ponceaux sur le chemin des Lacs et autorisation d'acquisition

**CONSIDÉRANT** le ponceau situé sur le chemin des Lacs situé entre le chemin de l'Iroquois et le chemin du lac Chevreuil, ne suffit pas à bien canaliser les eaux ;

**CONSIDÉRANT** le calcul de débit effectué sur ce cours d'eau et l'analyse de l'emplacement, exigent un ponceau d'un diamètre de 2 000mm (6 pieds) ou deux de 1 400mm (4pieds);

CONSIDÉRANT la recommandation d'installer 2 ponceaux de 1 400 mm ;

Il est **résolu** unanimement

#### Que

Le Conseil autorise l'achat de deux ponceaux de 1 400mm et que ces travaux soient financés à même une partie de la subvention de 50 000\$ obtenue par notre député.

Adopté

#### Dépôt certificat – tenue de registre règlement 2012-10

Suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2012-10 «Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'une autopompe avec équipements» tenue le 5 octobre 2012

Je, Monique Dupuis, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité de Duhamel, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 911;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de102:

Que le nombre de demandes faites est de 0 :

Que le règlement 2012-10 intitulé : « Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'une autopompe avec équipements».

Est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Duhamel, le 5 octobre 2012.

Monique Dupuis Secrétaire-trésorière adj.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

<u>Rapport du comité</u>: Le conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'hygiène du milieu.

#### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

#### 12-10-16875 Demande dans le cadre du PIIA - F1499-30-9159

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires du 1925, rue Principale, désirent changer les anciennes fenêtres par des fenêtres à battant blanc qui auront la même grandeur et de remplacer la porte de côté par une fenêtre à battant blanc de 30 pouces ;

**CONSIDÉRANT** que toute demande de modification dans le secteur villageois doit faire l'objet d'une étude par les membres du CCU dans le cadre du PIIA;

**CONSIDÉRANT** que tous les documents requis sont conformes à la réglementation;

**CONSIDÉRAN**T que les membres du CCU en ont fait l'étude et recommandent au conseil municipal la modification;

Il est résolu unanimement

#### Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel, suite aux recommandations du CCU approuve l'émission du permis de rénovation dans le dossier F 1499-30-9159 et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de rénovation.

Adopté

# 12-10-16876 Commentaires sur le plan d'urbanisme et de développement durable de la municipalité de Lac Simon

**Considérant** que la municipalité de Lac Simon nous a déposé le projet de leur nouveau plan d'urbanisme et de développement durable, et ce conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme ;

Il est résolu unanimement

#### Que.

Le Conseil de la municipalité ainsi que les membres du CCU de Duhamel reconnaissent que nos problématiques territoriales (gestion du développement résidentiel) et enjeux reliés à l'environnement (protection de nos plans d'eau, milieux humides et paysages) sont relativement semblables;

#### Que,

La municipalité de Duhamel informe la municipalité de Lac-Simon qu'elle souhaite une certaine harmonisation règlementaire par nos deux municipalités, étant donné la proximité et le partage du lac Simon sur le territoire.

Adopté

# CERTIFICAT – TENUE DE REGISTRE – PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LE PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL DE LA MRC DE PAPINEAU

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur la résolution 12-09-16827 «Autorisant la conclusion et la signature d'une entente intermunicipale visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement d'un parc industriel régional qui sera situé sur le territoire de la Ville de Thurso, au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 131.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux» tenue le 5 octobre 2012.

Je, Monique Dupuis, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité de Duhamel, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de : 911;

**Que** le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : 102;

Que le nombre de demandes faites est de 0.

Secrétaire-trésorière adj.

Que la résolution 12-09-16827 intitulée : «Autorisant la conclusion et la signature d'une entente intermunicipale visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement d'un parc industriel régional qui sera situé sur le territoire de la Ville de Thurso, au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 131.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux»

Est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Duhamel, le 5 octobre 2012.
Monique Dunuis

### **DÉPARTEMENT DES LOISIRS**

<u>Rapport du comité</u> : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

# 12-10-16877 Demande de mandat de signature d'entente avec la municipalité de Chénéville pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

**ATTENDU QUE** dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit mandater Madame Claire Dinel, directrice générale pour signer l'entente de participation à l'événement JOURS J-BMR, au nom de la Municipalité de Duhamel, pour une durée de 4 ans, soit pour l'organisation des éditions 31 mai au 2 juin 2013, 30 mai au 1 juin 2014, 5 au 7 juin 2015 et 3 au 5 juin 2016;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu unanimement

#### QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate Madame Claire Dinel, directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement JOURS J-BMR, au nom de la Municipalité de Duhamel, pour une durée de 4 ans, soit pour l'organisation des éditions 31 mai au 2 juin 2013, 30 mai au 1 juin 2014, 5 au 7 juin 2015 et 3 au 5 juin 2016.

Adopté

# 12-10-16878 Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Duhamel pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

**ATTENDU QUE** dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser l'affichage pour une durée de trente (30) jours, sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

### EN CONSÉQUENCE.

Il est résolu unanimement

**QUE**, Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à afficher pour une durée de trente (30) jours, sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016 tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Duhamel.

Adopté

# 12-10-16879 Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Duhamel pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

**ATTENDU QUE** dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

### EN CONSÉQUENCE.

#### Il est résolu unanimement

#### QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016.

Adopté

## 12-10-16880 Demande de permis de boisson pour l'événement Jours J – BMR 2013

**ATTENDU QUE** dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu unanimement

#### QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013.

Adopté

#### 12-10-16881 Activité sportive sur le Lac Simon - 24 juin 2013

**Attendu** la demande de madame Odette Hébert, a l'effet d'organiser une activité sportive, c'est-à-dire kayak, canot, aviron, le 24 juin 2013, autour de l'île du Canard Blanc, sur le territoire du Lac-Simon;

**Attendu** qu'il est stipulé dans le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments, qu'il est nécessaire qu'une demande de dérogation soit déposée auprès de Transports Canada afin qu'un événement puisse être tenu sur un plan d'eau;

**Attendu** qu'il est aussi nécessaire d'obtenir l'accord de toutes les municipalités se trouvant en bordure du plan d'eau où l'événement a lieu;

**Attendu** que cette activité ne va pas à l'encontre des événements que le Conseil de la municipalité de Duhamel priorisent sur ses plans d'eau;

#### Il est résolu unanimement

#### Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, donne son accord à madame Odette Hébert pour l'activité kayak, canot, aviron qu'elle désire organiser lors de la fête nationale du 24 juin 2013;

#### Qu'

Une copie de cette résolution soit acheminée à la municipalité de Lac Simon, et à Transport Canada afin d'obtenir une dérogation pour permettre la tenue de cet évènement.

Adopté

### 12-10-16882 Demande de permis d'alcool - Tournoi de poker

Il est résolu unanimement

#### Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, autorise monsieur Jean-François Burgoyne, pompier de la municipalité de Duhamel, à présenter, pour et au nom de la municipalité de Duhamel une demande de permis de boisson pour l'activité "Tournoi de Poker" qui se tiendra le 13 octobre 2012.

Adopté

### 12-10-16883 Don - chasse au trésor

Il est résolu unanimement

#### Que

Dans le cadre de la chasse au trésor organisée par la pourvoirie Gagné et filles, le 8 décembre 2012 le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise un don de 50\$.

Adopté

**VARIA** 

### PÉRIODE DE QUESTIONS

### 12-10-16884 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 21h00.

Adopté

David Pharand, Claire Dinel, gma
Maire Directrice générale

verso 11